

Le 30 novembre 1767. Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18, f°216

Vous avez prévu de faire de cette île l'entrepôt et le centre de notre commerce dans l'Inde, cela ne peut se faire sans consentir à de grandes dépenses.

=====

N°17. Commerce des Indes

A l'Isle de France le 30 novembre 1767.

Monseigneur,

Les différentes puissances maritimes de l'Europe calculent aujourd'hui leurs forces relatives en raison de l'étendue de leur navigation et de leur commerce, il paraît que celui des grandes Indes qui entre pour beaucoup dans la balance du commerce général ne peut être abandonné par aucune des nations qui le font en concurrence, sans augmenter par cet abandon la puissance des autres.

Si cette réflexion est juste, il est bien vrai que le commerce des Indes augmente même la navigation et les richesses de la nation qui le fait quand même on pourrait prouver que ce commerce est ruineux pour l'Europe en général, et qu'il serait avantageux qu'aucune nation ne le fit ; dès que toutes ne l'abandonnent pas il paraît que la France doit faire tous ses efforts pour y concourir.

Toute délibération sur cette matière doit donc se réduire à chercher les moyens de suivre ce commerce reconnu nécessaire, de la manière la plus sûre et la moins dispendieuse pour l'Etat.

Tandis que les Européens se sont conduits aux Indes comme des négociants, leurs comptoirs étaient en sûreté, ils y faisaient peu de dépense, et tiraient de gros profits. Jamais la Compagnie n'a reçue de si riches cargaisons des Indes que sous l'administration de M. Lenoir, gouverneur de Pondichéry, homme simple et honnête, incapable d'imaginer que des guerres et des conquêtes fussent propres à augmenter le commerce.

Ce fut M. Dupleix qui le premier imagina que pour faire un grand commerce il fallait conquérir de grandes possessions. Son système mis à exécution éblouit d'abord par les succès qui séduisirent les Anglais au point que nos revers plus éclatants encore qui suivirent ne furent pas capables de les désabuser.

Ils font aujourd'hui le commerce en conquérants, maîtres à la côte Coromandel, dans le golfe de Cambaye et dans le Décan, ils possèdent un grand empire dans le Bengale, d'où ils retirent des revenus immenses. Le commerce français dans tous ces pays est précaire et ne subsiste qu'autant que ceux qui en sont les chefs entretiennent la bonne harmonie avec les Anglais et ne leur donnent aucun sujet de jalousie. Les Anglais, témoins attentifs de nos opérations, ne manqueraient pas de la traverser sous main, et dans l'état où sont les choses il est impossible de nous mettre aux Indes dans un certain état de défense, il est plus prudent de n'y avoir que des loges de commerce, et de nous y comporter en simples négociants.

C'est à l'Isle de France seule qu'il nous convient peut-être d'établir le boulevard de nos comptoirs de l'Asie, hors de la vue de nos rivaux. Nous pouvons y fonder une puissance capable de les inquiéter un jour, de profiter par la proximité des événements heureux qu'une saine politique doit nous faire prévoir. Car la prospérité dont les Anglais jouissent aujourd'hui aux Indes, n'est pas plus solide que celle dont nous y avons joui les premiers et qui est passée depuis longtemps.

Dans un pays comme celui-ci des Indes où les révolutions se succèdent sans interruption, un aventurier peut renverser cet empire aussi facile à perdre qu'il l'a été à conquérir et que les Anglais possèdent momentanément sur les rives du Gange.

Alors, et surtout dans le cas d'une guerre en Europe, l'Isle de France nous mettrait à portée de profiter de la circonstance. Nos loges seraient fermées, nos escadres bien approvisionnées, chargées de troupes fraîches, tomberaient sur les riches possessions des Anglais et s'en empareraient avec d'autant plus de facilité qu'elles seraient plus riches et plus étendues.

Mais pour mettre notre Isle de France en état de répondre à ces vues, qui m'ont parues être celles du gouvernement, permettez-moi de vous le dire, Monseigneur, il n'y a point de temps à perdre, et je crois qu'il faut employer de grands moyens. Si dans ces commencements vous hésitez sur la dépense, si, dans un pays où il n'y a rien de fait, et où il faut promptement faire beaucoup pour mettre cette île en état de répondre à vos grandes vues, vous ne nous faites passer que des fonds médiocres, il vaut mieux peut-être laisser les choses dans l'état où elles étaient avant la prise de possession au nom du Roi. De petits moyens ne mettant point cette île en sûreté, n'y favoriseraient point l'agriculture au point d'y former une colonie d'approvisionnement. Des lettres de change par exemple, ne sont pas un encouragement qui équivalle à de l'argent. Un paiement en lettres de change retarde de 18 mois l'heureuse influence que répandrait sur la culture un argent effectif payé dans le moment de la remise, or nous n'avons pas 18 mois à perdre.

Si faute de moyens nous ne pouvons promptement bâtir des greniers capables de contenir au moins cinq à six millions de grains, je serai obligé d'arrêter les remises de grains des cultivateurs, faute de greniers pour les recevoir. Le colon qui n'a pas lui-même de grenier et n'est pas encore assez riche pour en faire construire, se découragera parce que les récoltes périront entre ses mains. Alors un des objets principaux sera manqué, et il en sera de même de tous les autres, si l'Etat ne fait pas tout d'un coup un grand effort, si avec de grandes vues il ne peut fournir que de petits moyens.

Remarquez, je vous prie Monseigneur, que dans le plan que vous avez formé pour le bien de l'Etat, l'Isle de France devant être l'unique boulevard de notre commerce indien, il n'y aura pour l'Etat aucune dépense à faire sur les deux côtes Malabar et Coromandel, ni dans le Bengale, [remarquez] que toute la force de ces comptoirs devant être à l'Isle de France, c'est aussi dans cette île que toute la dépense doit être faite, [remarquez] que cette dépense, quelque forte qu'elle puisse être, sera toujours une vraie économie parce qu'il en coûterait certainement beaucoup plus pour se fortifier dans tous les comptoirs. Ces forces plus coûteuses étant divisées nous seraient moins utiles, elles seraient plus faciles à renverser que lorsqu'elles seront toutes réunies dans un seul point suivant le plan que vous en avez formé.

C'est sur un plan semblable que la Hollande a fondé la sûreté de son commerce dans toutes les Indes. Les comptoirs dont la plupart ne sont que des loges, sont répandus sur les différentes côtes, presque sans défense : mais sous la protection de Batavia qui est le centre de réunion de toutes les forces hollandaises. Les plus petites loges de commerce sont respectées, et j'ai vu avec admiration un sergent hollandais, seul de sa nation dans une île, y commander et s'y faire respecter de tous les insulaires.

M. de La Bourdonnais qui était un homme de génie et dont les vues étaient grandes, avait projeté de faire de l'Isle de France un second Batavia, c'est-à-dire le centre de nos forces et de notre commerce. Il reste dans ce port un bastion très bien bâti qui était le commencement d'une citadelle qu'il avait projetée pour remplir ses grandes vues et pour mettre cet établissement en sûreté.

J'ai souvent ouï parler en France des plans de M. le comte de Barin qui avait bien vu cette île pendant un séjour de 3 années qu'il y a fait. On m'a assuré que ce projet exigeait beaucoup de dépenses, mais je vois évidemment, que sans de grandes dépenses tout ce qui sera fait ici ne sera d'aucune utilité pour l'Etat. Je vous prie, Monseigneur, de vous faire présenter les plans de M. de Barin, et de vouloir bien ajouter au calcul de la dépense qu'ils présentent, celui des avantages infinis que la nation en retirera. L'économie que je mettrais dans chaque partie des dépenses en diminuerait certainement la somme.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis Isle de France

Le 30 novembre 1767

* * *